

**CARNET DE BON USAGE  
DES SALLES MUNICIPALES**  
**Salle Saint-Michel**



**LA CHAPELLE  
SUR ERDRE**

# SÉCURITÉ

Vous avez choisi de louer la salle Saint-Michel. Merci de prendre en compte les consignes détaillées ci-dessous et de les faire appliquer pour votre sécurité et celle de vos invités !

## Incendie

Nous vous rappelons qu'il est interdit de fumer dans les locaux, d'utiliser des pétards ou feux d'artifices.



Vous constatez un départ de feu ?

Voici les étapes clés à suivre dans cette situation :

Numéros d'urgence :  
Gendarmerie 17  
Pompiers 18  
Samu 15

1/ DÉCLENCHER L'ALARME

2/ ORGANISER L'ÉVACUATION GÉNÉRALE

3/ PRÉVENIR ET ACCUEILLIR LES SECOURS

Les issues de secours vous permettront de gagner rapidement les extérieurs.

Veillez à maintenir le portail d'accès au site ouvert pour permettre, si nécessaire, l'évacuation du site et l'intervention des secours. Veillez à laisser libre l'accès aux issues de secours et aux équipements de sécurité (extincteurs, éclairage de sécurité).

*Les plans d'évacuation affichés dans la salle vous permettent de localiser facilement les équipements de sécurité.*

## Ouverture / fermeture

Merci de respecter la capacité maximale d'accueil de la salle : 170 personnes.

La location de la salle concerne uniquement la salle Saint-Michel, les extérieurs (cour et parking) constituent des espaces publics.

Vous disposez d'une clef bleue  qui vous donne accès à la salle aux horaires définis lors de votre réservation. L'accès est possible par la porte principale ou à l'arrière, par la porte de service donnant accès à l'office (petite salle).

Merci de baisser les stores des fenêtres et veillez à bien vérifier que les fenêtres et les portes sont bien fermées lors de votre départ.

## Équipements électriques et éclairage

La salle Saint-Michel dispose d'un éclairage en deux parties pour des raisons de sécurité : si les spots sont éteints puis rallumés aussitôt, un délai de mise en route est nécessaire.

En cas de disjonction du compteur électrique de la salle, ne manipulez pas le compteur.

Un problème d'ouverture / de fermeture ou électrique, contactez la mairie aux horaires d'ouverture (02 51 81 87 10) ou la gendarmerie (02 40 72 07 01) qui prévoindra l'élude de permanence en dehors de ces horaires.

## Défibrillateur

Le défibrillateur le plus proche est situé à l'Hôtel de Ville, à côté des boîtes aux lettres et panneaux d'affichage.

## ÉCONOMIES D'ÉNERGIE ET D'EAU

### Conseils

- Fermez les fenêtres pour conserver la chaleur.
- Évitez d'installer du mobilier face aux radiateurs en période hivernale.
- N'intervenez pas sur les organes de chauffage, des réglages optimum ont été établis.
- N'allumez les lumières que si nécessaire, pensez à maximiser les apports de lumière naturelle en ouvrant le plus possible les stores des fenêtres et n'oubliez pas de tout éteindre avant votre départ.
- Veillez à ne pas laisser les réfrigérateurs ouverts.
- Dans les offices et les espaces cuisine, assurez-vous que les robinets sont bien fermés après utilisation.
- N'utilisez pas de matériel de forte intensité exceptés bouilloires, cafetières (les repas chauds sont autorisés uniquement avec prestation traiteur, une prise 32A est à disposition pour son camion).

### Spécificité chauffage et ventilation

Le chauffage et la ventilation fonctionnent avec une minuterie de 2h, veillez à relancer le chauffage uniquement en début d'utilisation si nécessaire (compter 20 minutes pour chauffer la salle).

### Son et lumière

Pour une ambiance festive, respectueuse de l'environnement et sans nuisances :

- Vous utilisez des lumières d'ambiance ou festives : veillez à limiter leur nombre et optez pour des éclairages LED moins gourmands en énergie.
- Si vous avez besoin d'utiliser un matériel de sonorisation (en dehors de la sonorisation d'ambiance présente), veillez à utiliser des équipements peu gourmands en énergie et de respecter un volume sonore limite pour le bien de tous !

La salle dispose d'un grand écran pour vos projections. L'interrupteur mural se situe au niveau du système de sonorisation. Lors de votre départ, merci de remonter totalement l'écran.

# DÉCHETS

## Règles de tri



Les ordures ménagères → poubelle bleue  
mouchoirs, pot de yaourts, déchets de cuisine...



Tout ce qui se recycle, en dehors du verre → poubelle jaune  
carton non gras, papiers, bouteilles en plastique...

Les sacs sont pleins ? Merci de les remplacer par des sacs poubelles neufs et de déposer les poubelles dans les containers disposés à l'extérieur de la salle.

Le verre doit être déposé au bac d'apport situé de l'autre côté de la route, à l'entrée du parking d'Intermarché.

(voir plans pages 6 et 7).



Consultez les affiches présentes dans la salle, elles sont là pour vous guider.

## ENTRETIEN

La salle que vous allez utiliser, ainsi que ses extérieurs, doivent être rendus aussi propre que lors de votre entrée :

- salle et annexes balayées et nettoyées (prévoir un lavage humide du parquet vitrifié et non à grandes eaux),
- décorations retirées,
- abords de la salle exempts de débris,
- frigos et micro-ondes nettoyés (le frigo doit rester branché et porte fermée).

N'oubliez pas d'apporter chiffons, produits d'entretien (éco-labellisés si possible) et sacs pour vos déchets afin de rendre la salle agréable pour les prochains utilisateurs.

Les tables et les chaises doivent également être nettoyées et rangées sur les chariots adéquats dans l'espace prévu à cet effet. Veillez à manipuler les chariots avec précaution pour éviter d'abîmer les murs de la salle. L'ensemble des autres équipements ne doit pas être déplacé (frigo notamment).

N'oubliez pas, les sanitaires sont souvent fréquentés, merci de vérifier leur état de propreté avant de partir. Les sanitaires sont partagés avec l'association la Chapelaine. Veillez à fermer la porte d'accès aux sanitaires avant de quitter les lieux.

Du matériel de ménage (balais) est mis à votre disposition dans l'office de la salle Saint-Michel. Merci de veiller à laisser ce matériel en place pour les prochains utilisateurs !

Il est interdit de rejeter de l'huile directement aux égouts. Il faut la déposer à la déchetterie dans un bidon.

# PLANS

## Plan de la salle Saint-Michel



↑ Entrée salle

S Sonorisation

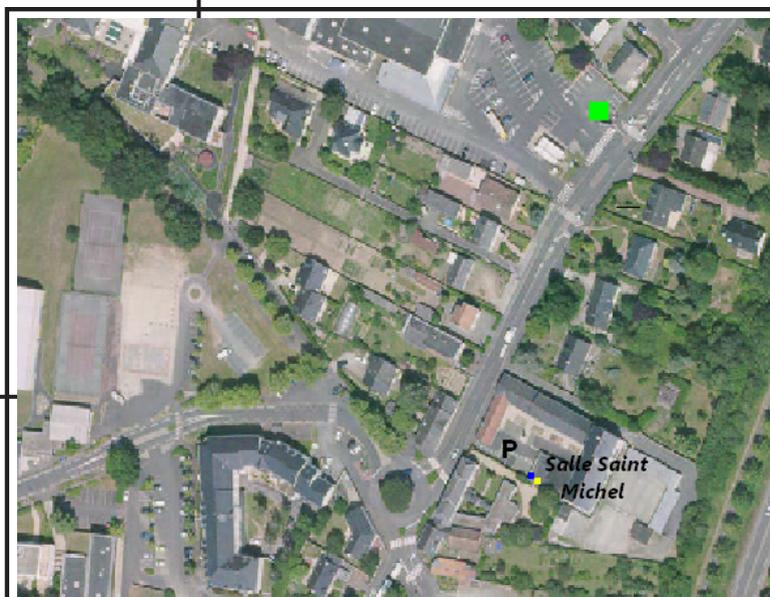
Mat. Zone de stockage  
du matériel  
(chaises et tables)

■ ■ Poubelles  
bleues et jaunes

Ent. Matériel d'entretien

⊠ Prise Traitteur 32V

## Plan de situation



■ Container à verre

P Parking

■ ■ Containers Ordures ménagères et déchets secs

⊙ Le défibrillateur le plus proche se situe à l'Hôtel de Ville (panneaux d'affichage)

